WHY?



Accusation

MédiaChartres soutien le monde médical

Questions: « pourquoi » et « à qui profite le crime » ?
interrogations pour MédiaChartres.

Graves accusations, contre le référent de l'association Anticor en Eure-et-Loir, depuis plus de 10 ans, par un pigiste (?) (Paul G.) du quotidien le Parisien (?) (officiant aussi) pour la radio Intensité, suite à la communication par le directeur de cabinet du maire de Chartres (F. D. L) d'une transcription écrite d'un « enregistrement obscure » réalisée avec le concourt de l'IA ?, prétendument entre ce dernier et le référent (à l'époque) d'Anticor, faisant allusion, à une éventuelle tentative de… chantage :



NB/ Une radio et un journal, sont appelés à accepter des contrats publicitaires et des subventions d'une collectivité [...]





Rencontre avec le mis en cause : les explications, les documents et les enregistrements (preuves) auxquels nous avons eu accès et que nous avons vérifié, font sans ambigüité, penchée la balance de la vérité en faveur de l'ex-référent, ce dernier ayant été « lâché » d'abord, par Mail et ensuite par lettre LR/AR, par le bureau National d'Anticor.

En toute logique, alors que l'association Anticor vient de déposer une nouvelle demande d'agrément, auprès des services de l'État (premier Ministre), il devenait de facto, impossible de soutenir le référent local (depuis 10 ans), sans compromettre (avec une ombre au tableau) les chances d'obtenir un nouvel agrément. Un « sacrifice utile » pour l'association Anticor, au détriment des propres valeurs qu'elle revendique, mais la fin justifie toujours les moyens !

La fin justifie les moyens

Anticor, viens de perdre son agrément, qui lui donnait la possibilité de poursuivre en justice les

auteurs de malversations en politique, en sport et autres et aussi, de pouvoir se constituer partie civile dans certains dossiers. Coup dur, pour la « chasse aux délinquants en col blanc« . Une « erreur d'interprétation du droit et de rédaction » lors du précédent renouvèlement de l'agrément de l'association par l'ex-premier Ministre (Jean Castex) et des plaintes d'anciens membres du bureau (...), ont convaincu les Juges du tribunal administratif, de retirer l'agrément à Anticor.

https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/min%C3%A9e-par-lesluttes-intestines-anticor-perd-son-agr%C3%A9ment/ar-AA1cWSsh

Pour MédiaChartres, le doute est désormais « plus » que raisonnable, concernant les accusations contre le référent, par le Directeur de cabinet du maire de Chartres, et le maire de Lèves (qui exercent d'autres fonctions rémunérées) sous la



tutelle du maire de Chartres.



Les récents et virulents « clashs » entre le maire de

Chartres/Président de l'Agglo, et l'ex-référent Anticor, ont été suivis de dépôts de plaintes réciproques (mais pas par le même cheminement) et, d'autant plus surprenant, que le maire c'est « servi » de tierces personnes, pour assouvir sa vengeance (dépôts de plaintes) et plus incroyable encore… la

justice a suivi ?

Plaintes

Pour l'ex-référent, se rapprocher du dénouement et de la vérité dans plusieurs « gros dossiers » (Chartres/Agglo), et les révélations qu'il s'apprêtait à faire sur la place Publique, justifie les « habituelles agitations » qui sont symptomatiques et révélateurs d'angoisses et de craintes, par les personnes (directement où indirectement) impliqués (es).

Il affirme, malgré tout, resté déterminé à ce que les « **affaires et les dossiers** » suivent le chemin de la justice, avec ou sans **Anticor**!

Info plus: (source) « Ariel Word » — Anticor, une présidente qui serait très proche du site d'information Blast, qui était épinglée il y a seulement trois jours par le média Arrêt sur Image. Dans un article intitulé « BLAST, OÙ L'ON SOUFFRE DE L'INFO », la journaliste Alizée Vincent dénonce un « management brutal » dans ce néo-média lancé il y a bientôt trois ans. Deux anciens membres d'Anticor se sont retourné contre l'association: Claude Bigel (ancien vérificateur des comptes de l'association, exclu en septembre 2020) et Yves Sassiaut. Ils reprochent entre autres à la présidente sa proximité avec Blast, mais aussi l'idéologie partisane « jugé trop à gauche » de certains adhérents, selon Télérama, et « les dons généreux d'Hervé Vinciguerra, un milliardaire un temps proche d'Arnaud Montebourg », toujours selon Télérama, donnant une comptabilité problématique et allant à l'encontre de ses obligations d'objectivité —

et aussi

https://headtopics.com/fr/minee-par-les-luttes-intestines-anticor-perd
-son-agrement-40541709

Les intervenants ont été gracieusement récompensés, sous diverses formes : subventions/promotions/nouvelles attributions/, etc.



Le référent **Anticor** a été condamné, en première instance, au **TGI de Chartres** (réputé notoirement, proche du maire), se plaçant ainsi, dans l'inconfortable situation de « **Juge et partie**« , le dossier est désormais en appel.

Un scénario façon film, « *Les tontons flingueurs* » que MédiaChartres va suivre avec attention.

